

Chers parents,

La fin de la phase n°1 de reprise est toute proche, la seconde étape s'annonce. Dès le 2 juin, plusieurs classes rouvriront. Des groupes d'élèves pourront être accueillis en plus. Le contexte nous contraint tous énormément. Courage à chacun. Voici donc les informations relatives à cette fin d'année scolaire. Certaines parties n'ont pas changé depuis la circulaire n°7 (n°1, 2 et 7), d'autres ont évolué (tous les autres points). **Je vous demande de bien prendre connaissance de l'ensemble des points.**

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et souhaite vous assurer de notre entier dévouement pour accompagner vos enfants, nos élèves qu'il nous tarde de retrouver tous à l'école !

## 1. Éléments de contexte

Le contexte que nous connaissons nous impose de prendre en compte de nombreux paramètres qui nous contraignent fortement et qui se heurtent parfois :

- Le respect strict du Protocole Sanitaire fourni par les autorités
- La règle d'accueil prioritaires des enfants de certaines catégories professionnelles définies par les autorités (soignants, ARS, préfecture, sécurité, éducation, ...)
- La réouverture progressive des classes
- La poursuite de l'enseignement à distance pour les élèves qui ne pourraient pas être accueillis ou dont les parents souhaiteraient les garder à la maison.
- Les capacités adaptées d'accueil et de service de nos partenaires (Mairie, IFAC en particulier)
- La prise en compte de notre réalité « Ressources Humaines »
- La conscience de la situation complexe dans laquelle vous vous trouvez, souvent

Plus largement, le contexte sanitaire représente évidemment notre première contrainte. Il est probable que cela soit encore le cas pendant plusieurs mois. Nous en avons conscience.

## 2. Protocole sanitaire, à respecter aussi pour le mois de juin

Le Protocole Sanitaire qui nous a été fourni par le Ministère de l'Education Nationale est très strict et sera mis en œuvre à l'école Jeanne d'Arc. Ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent le trouver en ligne en [cliquant ici](#).

Dans les grandes lignes, voici les règles que nous devons collectivement (faire) respecter. Quelques conséquences et actions qu'elles impliquent :

- **Le maintien de la distanciation physique :**
  - Réorganisation des salles de classe (espacement des bureaux, couloirs de circulation, limitation des déplacements des élèves, modalités pédagogiques revues, organisation matérielle, ...)
  - Réorganisation des entrées, sorties et couloirs (circulation, porte-manteaux, rangs, ...)
  - Pas de contact physique entre élèves pendant les récréations.
- **L'application des gestes barrière :**
  - Lavages des mains réguliers et systématiques au cours de la journée (au savon ou au gel hydro-alcoolique sous surveillance d'un adulte)
  - Port du masque par tous les personnels et par les élèves dont les parents le souhaitent (du CP au CM2)
  - Ventilation régulière des locaux
- **La limitation du brassage des élèves :**
  - Horaires de récréation échelonnés ou zones de cour délimitées
  - Stabilité des groupes d'élèves, qui se croisent le moins possible
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**
  - Salle de classe dédiée à chaque groupe
  - Nettoyage et désinfection des locaux 2 fois par jour
  - Désinfection du matériel systématique ou mise en « cinquième ».
  - Pas de prêt de matériel entre élève ni de jeux avec matériel possible sur la cour.
- **La formation, l'information et la communication :**
  - Formation au protocole suivie par les personnels
  - Temps d'accueil pour les élèves avec formation aux gestes barrière
  - Accompagnement psychologique possible des élèves, des familles et des personnels
  - Circulaires régulières aux familles et mise à disposition de ressources

Enfin, quelques précisions importantes :

- **Du côté des parents**, le protocole sanitaire précise :
  - o Votre implication dans l'appropriation des gestes barrière est essentielle dans l'accompagnement de votre enfant (voir point 7 de cette circulaire)
  - o **Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**
  - o **Aussi, les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.** Les personnels doivent en faire autant.
  - o L'accès à l'intérieur de l'établissement et de la cour est interdit aux parents.
- **Masques et visières :**
  - o Masques interdits pour les élèves de PS, MS et GS.
  - o Masques « grand public » autorisés pour les élèves d'élémentaires. Si vous souhaitez que votre enfant porte un masque mais que vous n'en avez pas encore au moment de son premier jour, faites le savoir à la personne à l'accueil. Nous en avons « en dépannage » pour les premiers temps de l'accueil. Si l'enseignante constate une mauvaise utilisation répétée du masque, il pourra être interdit pour un élève ou un groupe.
  - o Visière non autorisée.
- **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève ou un personnel (au cours du temps scolaire) :**
  - o L'élève sera immédiatement équipé d'un masque et isolé dans une pièce dédiée, sous surveillance d'un adulte. Les parents devront sans délai venir le récupérer pour consultation médicale.
  - o En cas de test positif, les personnels et les familles des élèves ayant été en contact avec l'élève concerné seront contactées par l'établissement.
- **Le non-respect de ces précautions nécessaires et non négociables entraînerait la non-admission de l'élève à l'école pour la suite de la période indiquée.**

### **3. Accueil des élèves et réouverture des classes à compter du 2 juin (valable jusqu'au 3 juillet)**

#### **➤ Pour tous**

L'ensemble des élèves sera accueilli sur le site des classes élémentaires (15 rue Centrale) dont les locaux ont été aménagés.

- Dans la mesure du possible, nous avons veillé à ne pas modifier les jours de présence à l'école (pour ceux qui avaient déjà repris). Nous avons également fait attention, autant que possible, à faire venir les fratries le même jour.
- Chaque groupe sera pris en charge par son enseignant(e) habituel(le) (sauf pour les MS qui seront pris en charge par Claude VENET). L'enseignant(e) sera, si nécessaire, accompagné(e) d'un (ou 2 en cycle 1) membre(s) de l'équipe éducative supplémentaire(s).
- L'organisation prévue ici tient compte des retours et demandes reçues à ce jour. Si, au regard de votre situation familiale ou professionnelle ou du contexte, votre situation évoluait, merci de me contacter urgemment pour me le signaler : [dirjda.craponne@gmail.com](mailto:dirjda.craponne@gmail.com) . **Je ne suis pas en mesure de vous garantir l'accueil si votre demande n'a pas été exprimée avant aujourd'hui. De plus, un élève qui se présenterait un autre jour que celui indiqué dans la présente circulaire ne pourra pas être accueilli.**
- Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école devant être limité au strict nécessaire, d'un jour sur l'autre, d'une semaine à l'autre, le cartable reviendra à la maison et pourra y rester après le premier jour, les trousse et le matériel scolaire resteront en classe. Les enfants ne doivent pas apporter de jeux personnels (sauf consigne contraire de la part de l'enseignant(e)).
- Nous attirons également votre attention sur la tenue. Veillez à ce que les élèves puissent être le plus autonome possible (habillage, déshabillage). Elle doit aussi être particulièrement adaptée à la météo.
- Le cahier de correspondance sera remplacé par des échanges par mail avec l'enseignante de votre enfant ou avec la direction.
- Vous recevrez un mail de l'enseignant(e) accueillant votre enfant avant le premier jour de classe pour vous indiquer le matériel prioritaire à apporter.

#### **➤ Accueil des élèves de PS et MS**

Claude VENET, enseignante de PS, assurera l'accueil des 2 groupes de PS et du groupe de MS constitués grâce aux réponses reçues. Céline DELOIRE et Claude VENET se sont coordonnées pour proposer des activités adaptées au MS.

Vous recevrez très prochainement de la part de Claude VENET des informations pratiques concernant cet accueil.

Nous ferons le maximum pour garantir l'application stricte du protocole sanitaire par les élèves de ces 2 niveaux de classe. Nous restons cependant sceptiques quant à la capacité des élèves à en saisir rapidement l'ensemble des consignes. L'accueil ne peut se faire que dans ces conditions qu'il vous faut également accepter.

Le tableau à suivre indique le groupe dans lequel votre enfant sera ainsi que son créneau d'accueil.

Groupe 1 de PS, les lundis matins	Groupe 2 de PS, les mardis matins	Groupe des MS, les vendredis matins

➤ **Pour les classes de GS au CM2**

**Sur la base des réponses reçues dans le dernier sondage**, il nous sera possible de constituer 1 ou 2 groupes pour chaque classe (de moins de 10 élèves, en GS ; de moins de 15 élèves, en élémentaires) accueillis à mi-temps **soit les lundis et mardis soit les jeudis et vendredis**. Les élèves surlignés sont concernés par un changement de groupe (entre la période de mai et celle de juin).

➤ **GS (2 groupes) :**

Groupe accueilli les lundis/mardis	Groupe accueilli les jeudis/vendredis

➤ **CP (2 groupes) :**

Groupe accueilli les lundis/mardis	Groupe accueilli les jeudis/vendredis

➤ **CE1 (2 groupes) :**

Groupe accueilli les lundis/mardis	Groupe accueilli les jeudis/vendredis

➤ **CE2 (1 groupe) :**

1 seul groupe accueilli les jeudis/vendredis

➤ **CM1 (2 groupes) :**

Groupe accueilli les lundis/mardis	Groupe accueilli les jeudis/vendredis

➤ **CM2 (2 groupes) :**

Groupe accueilli les lundis/mardis	Groupe accueilli les jeudis/vendredis

A noter :

- Le « régime » scolaire s'applique : les élèves qui ont classe sont attendus à l'école (sur les créneaux indiqués) avec le régime d'assiduité habituel.

Retrouvez les listes détaillées dans le mail envoyé

#### 4. « Classe n°4 » : Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise et des équipes éducatives des établissements scolaires ou d'accueil des jeunes enfants

Cet accueil se déroulera également sur le site des classes élémentaires (15 rue Centrale)

Nous remercions les parents des élèves qui seront concernés par cet accueil (créneaux d'accueil en plus des temps de classe prévus : voir listes du point précédent) de nous prévenir le plus vite possible de leurs besoins d'accueil jusqu'au 4/7.

##### A noter :

- Pour bénéficier de cet accueil, **vous devez faire partie des personnels étant indiqués sur la liste gouvernementale et ne pas avoir d'autre moyen de garde (y compris impossibilité de télétravail)**. Lors de la première prise en charge de votre enfant, merci de présenter votre carte professionnelle de santé, un bulletin de salaire ou une attestation (permettant d'identifier l'employeur comme faisant partie des structures prioritaires)
- Pour faciliter l'appellation de ce groupe, nous continuerons de l'appeler la « classe n°4 ».
- Les enfants inscrits en classe 4 seront prioritairement admis dans leur classe ordinaire. Lorsque la « jauge » sera atteinte, un groupe de classe 4 sera alors constitué. Dans la mesure du possible, ce groupe sera confié à une enseignante. Cependant, il n'est pas exclu que ce groupe soit confié à une personne qualifiée de l'équipe éducative.
- La logique de mi-temps ne s'applique pas pour ce groupe. Les enfants seront accueillis en fonction de vos besoins.
- Les élèves de PS et MS accueillis et devant rester l'après-midi pourront faire la sieste. Merci de prévoir les linges pour le couchage. Ils resteront sur place après le 1<sup>er</sup> accueil. Les couchettes seront nominatives.
- Aucun jeu ne doit être apporté de la maison. Les élèves peuvent venir avec un cartable contenant le matériel nécessaire à la réalisation du travail donné par l'enseignante dans le cadre de la continuité pédagogique.

#### 5. Pour les élèves restant à la maison

Parents et école, nous sommes tous contraints. Toutefois, là où il y a des marges de manœuvre, en particulier pour les élèves de la GS au CM2, il est essentiel de veiller à ce que :

- le travail donné par l'enseignant(e) soit suivi.
- des aller/retours avec lui/elle soient effectués régulièrement.
- lorsqu'elles sont proposées, les élèves participent aux visios en adoptant une attitude scolaire adaptée.

L'obligation légale relative à l'instruction scolaire reste valable. Nous comprenons qu'elle ait à être aménagée au regard du contexte et des contraintes nombreuses que nous subissons tous. Veillons cependant à ne pas lâcher, autant que possible, la « chose scolaire », cela peut représenter un risque conséquent de difficultés futures chez les élèves ...

##### ➤ **Poursuite de la continuité pédagogique**

**Régulièrement, les enseignantes seront disponibles pour continuer d'accompagner les élèves qui ne seraient pas à l'école, par visio, en particulier.**

Le travail mis en ligne en fin de WE sera proche du travail également réalisé en classe pendant la semaine qui suit.

Si les aspects pratiques le permettent et que cela représente un intérêt pédagogique, des temps de classe vécus par les élèves présents pourront être suivis en direct en visio pour ceux qui sont à distance. Les informations relatives à ces temps seront, le cas échéant, transmises par mail par l'enseignant(e).

Vous constaterez qu'un travail avec un développeur a permis de rénover l'interface des Espaces Classes. Nous espérons que ces évolutions vous rendront la vie plus facile !

De plus, **la mise à disposition des fichiers imprimés sous enveloppe pour les familles rencontrant des difficultés d'impression continuera d'être possible.**

Les créneaux de distribution deviennent désormais fixes : **les lundis de 9h00 à 11h30 et jeudis de 9h00 à 11h30.**

**Les créneaux d'ouverture du portail (accueil et départ des élèves) peuvent également être utilisés pour récupérer les enveloppes. Merci alors de veiller à attendre que la circulation des élèves soit terminée pour veiller au maintien de la distanciation physique. Merci enfin de vous signaler à l'adulte au portail.**

Les enveloppes seront nominatives, disposées sous le panneau de la classe de l'élève, dans la cour d'accueil du site des classes élémentaires. Le petit portillon sera fermé. Le grand portail sera ouvert pendant ce créneau.

Il n'y aura plus de mail envoyé pour le rappeler. En cas de difficulté à passer sur les créneaux indiqués, faites-le moi savoir pour que nous cherchions une solution ensemble ([dirjda.craponne@gmail.com](mailto:dirjda.craponne@gmail.com)).

Les familles qui auraient nouvellement besoin de bénéficier de ce service peuvent adresser un mail à [ecolejda.craponne@gmail.com](mailto:ecolejda.craponne@gmail.com)

##### ➤ **Besoin d'accueil en plus (hors liste gouvernementale)**

**Nous sommes conscients de la difficulté**, professionnelle notamment, rencontrée par certains d'entre vous de ne pas voir rouvrir la classe de votre enfant (ou que partiellement).

En cas de besoin important, vous pouvez nous faire connaître votre situation en écrivant à [dirjda.craponne@gmail.com](mailto:dirjda.craponne@gmail.com) . Si l'accueil s'avère possible (adéquation RH/locaux/protocole sanitaire), nous vous le signalerons sans délai.

➤ **Divers points**

- Votre employeur vous demandera peut être de prouver que l'école n'est pas en mesure d'accueillir votre enfant pour la période en cours. **Nous pouvons vous produire une attestation**. Vous pouvez la demander à Agnès BOUCHARD (de préférence par mail à [ecolejda.craponne@gmail.com](mailto:ecolejda.craponne@gmail.com))
  
- Si votre enfant ne revient pas à l'école d'ici à la fin de l'année scolaire, **nous vous proposons 2 créneaux pour récupérer ses affaires laissées à l'école ainsi que le dossier de préparation de rentrée (le cas échéant)**
  - Le jeudi 11 juin, de 17h00 à 18h00
  - Le vendredi 12 juin, de 17h00 à 18h00

Les modalités pratiques vous seront précisées ultérieurement par mail au plus tard en début de semaine du 8/6 (lieux, organisation, ...).

## 6. Organisation de la vie scolaire

### ➤ **Secrétariat**

**Agnès BOUCHARD, secrétaire, doit poursuivre son travail à distance.** Je vous invite à communiquer donc prioritairement avec le secrétariat par mail : [ecolejda.craponne@gmail.com](mailto:ecolejda.craponne@gmail.com) pour toutes les questions administratives, de vie scolaire, ... Je serai en lien avec elle au quotidien.

Les horaires du secrétariat seront les suivants : 8h00-12h00.

Nous vous remercions de n'utiliser la ligne téléphonique (04 78 57 09 49) que pour les appels indispensables et urgents (les personnes qui auront la charge de décrocher seront prioritairement en charge d'élèves).

### ➤ **Horaires et lieux d'arrivée/sortie**

#### **Horaires :**

- 8h10-8h30 : Accueil au portail principal. Les élèves vont directement dans les salles qui les concernent. Organisation particulière prévue le premier jour de chaque groupe.
- 8h30 : Début des activités de la matinée
- 12h00 à 12h05 : fin de matinée et sortie par les différents portails pour les élèves externes.
- 12h00 : prise en charge des élèves demi-pensionnaires par le personnel communal
- 13h45-14h00 : Accueil au portail principal.
- 16h45-17h00 : Départ des élèves par les différents portails
- 17h00 : Départ des élèves inscrits avec l'IFAC (si le dossier est complet)

Merci de veiller au strict respect de ces horaires.

**Entrées :** elles se feront toujours par le portail principal du site des classes élémentaires.

**Sorties :** lieux différents selon les classes concernées

- GS et CP : Portail principal
- CM1 et CM2 : Portail rouge « Rue des Terres Plates » (côté « Espace Rebuffat » en contrebas de la salle Muller)
- PS, MS, CE1, CE2 et Classe 4 : Portail du parking du personnel (entrées et sorties des véhicules interdites de 16h30 à 17h00)

### ➤ **Cantine (message du Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie de Craponne)**

*Merci de vous fier aux messages envoyés par la Mairie à ce sujet.*

### ➤ **IFAC (périscolaire du soir et mercredi)**

**L'accueil de loisirs proposé par l'IFAC le mercredi se poursuit.**

De même, **l'accueil périscolaire du soir sera possible** pour les personnes ayant bien complété le dossier en début d'année.

Comme d'habitude : départ du site des classes élémentaires à 17h00 ; accueil possible jusqu'à 18h45.

Mélanie TANT, directrice de l'IFAC, demande à ce que toutes les inscriptions soient faites en amont pour éviter de dépasser le nombre de 20 enfants.

Pour contacter l'IFAC : Mélanie TANT ; [melanie.tant@utce.ifac.asso.fr](mailto:melanie.tant@utce.ifac.asso.fr) ; 04 81 76 05 84 ; 06 58 98 39 80

### ➤ **Etude dirigée**

**Il n'y aura plus de service d'étude dirigée** proposé pour cette fin d'année scolaire.

## 7. Accompagner les enfants (gestes barrière, reprise, poursuite du distanciel, année prochaine, ...)

Forcément, pour les enfants, cette période continue d'être particulière. Avec la réouverture de certaines classes (alors que d'autres pas), le choix laissés aux familles (dans un contexte, souvent, de contrainte professionnelle augmentant), ... de nouvelles questions peuvent émerger.

**De plus, si votre enfant va être amené à fréquenter l'école à nouveau, il est indispensable de le préparer à découvrir un environnement qu'il connaît (au moins un peu) mais dont les règles et l'organisation auront fortement changé.** Nous prendrons bien sûr un temps avec les élèves pour les leur expliquer lors des premiers temps des accueils mais, en amont, votre collaboration est essentielle.

Pour cela, voici quelques ressources, non exhaustives, que nous vous partageons :

- [Déconfinement et retour à l'école : comment en parler avec vos enfants \(APEL nationale\)](#)
- Les aventures de Cov'Herors : apprentissage des gestes barrière de manière ludique et sympathique ([Livret mis à jour](#) ; [Affiche](#))
- (Cycles 1 et 2) [Préparer les enfants à retrouver l'équipe pédagogique masquée en jouant avec des peluches](#)
- (Cycles 1 et 2) Vidéo : « [Pourquoi les gestes barrière](#) »
- (Cycles 2 et 3 ) Affiche : « [Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres](#) »
- [Le Coronavirus expliqué aux enfants](#)
- (6-10 ans) [Questions d'enfants](#) (Cité des Sciences)
- [Affiches sympathiques pour rappeler les gestes barrière](#)

**Certains parents nous partagent leur inquiétude (ou celle de leur enfant) sur le passage en classe supérieure : « Je ne serai pas prêt, car je n'ai pas appris tout ce que je dois normalement apprendre en ... » → Pas de panique.** Tous les élèves de France (et même presque, du monde) sont dans la même situation ! L'année prochaine, les enseignants qui les accueilleront auront bien à l'esprit la fin d'année très particulière que tous ont vécue. N'hésitez pas à faire signe à l'enseignant(e) de votre enfant pour vous faire épauler sur ce point si nécessaire.

## 8. Concernant la rentrée de septembre...

- Pour l'heure, il nous est impossible d'indiquer comment cette rentrée se déroulera.
- Cependant, le **dossier de préparation de rentrée** vous sera communiqué **à partir du 8 juin**. Il contient de nombreuses informations concernant l'année prochaine. Pour pouvoir avancer, en particulier sur les aspects administratifs, nous avons pris la décision de programmer l'année scolaire « comme d'habitude ».  
**Merci de nous faire parvenir l'ensemble des pièces demandées pour le vendredi 19 juin.**

Cette organisation est le fruit d'un long travail de réflexion en concertation avec un grand nombre d'acteurs. Elle fera l'objet de modifications.

Nous vous remercions pour votre implication dans la mise en œuvre des nombreux points de cette nouvelle organisation scolaire.

Soyez assurés de notre implication pour permettre, dès que possible et dans les conditions nécessaires, d'accueillir tous les élèves à l'école.

Bien cordialement,

Jean LE BORGNE, chef d'établissement